

Cléry en Vexin, le 1^{er} juillet 2026

Objet : INSCRIPTION TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2026/2027

Les inscriptions au transport scolaire, pour la période scolaire 2026/2027, sont ouvertes.

Carte SCOL'R :

Elle permet un aller et un retour par jour scolaire entre la commune et l'école de rattachement du RPI. Ce transport est gratuit.

Pour en bénéficier, se rendre en mairie avec le formulaire rempli et une photo d'identité.

Carte Scolaire CSB (Optile) :

Il s'agit d'une carte valable toute l'année scolaire pour un aller et un retour par jour entre le domicile et l'établissement scolaire (1 seul arrêt de montée et 1 seul arrêt de descente). Son coût annuel est de 151.05 €. Une partie de ces frais est pris en charge par la commune par une subvention à hauteur de 40 €.

Pour en bénéficier, retirer le formulaire vierge en mairie, le remplir et venir à nouveau en mairie pour le faire tamponner et bénéficier de la subvention communale.

Carte IMAGINE'R (collégiens, lycéens, étudiants) :

Elle permet un usage illimité au quotidien sur l'ensemble du réseau francilien (bus, train, RER...) y compris pendant les vacances scolaires. Son prix est de 196.90 € pour les collégiens et de 401.30 € pour les lycéens et les étudiants.

La région Ile-de-France propose une aide de 100€ (via l'application LABAZ) pour les lycéens pour financer leur forfait NAVIGO Imagine'R.

La subvention de la commune est de 75 € pour les collégiens et les lycéens (pas de prise en charge pour les étudiants).

Pour en bénéficier, retirer en mairie le formulaire vierge (pour les nouvelles inscriptions) et le formulaire pré-rempli (pour le renouvellement), le remplir puis venir à nouveau en mairie le faire tamponner pour bénéficier de la subvention communale.

